

Panneau signalétique "Personne à mobilité réduite"

Référence.

Vinyle - 125x125mm	4280365
Vinyle - 250x250mm	4280366
Vinyle - 350x350mm	4280367
PVC - 125x125mm	4180431
PVC - 250x250mm	4180432
PVC - 350x350mm	4180433
PVC - 450x450mm	4180434

Descriptif.

Facile et rapide à poser.

Ce pictogramme permet d'indiquer un accès pour PMR, une place de parking...

Symbole standard compréhensible pour attirer l'attention des visiteurs et les guider plus facilement.



Caractéristiques.

- Fixation : Adhésif
- Matériau : Vinyle adhésif
- Réflexion : Non-réfléchissant
- Se colle en intérieur
- Disponible en Vinyle ou PVC
- Disponible en différentes tailles :

- 125 x 125 mm

- 250 x 250 mm

- 350 x 350 mm

- 450 x 450 mm (uniquement PVC)

Rappel de la loi:

Pour être conforme à la réglementation Accessibilité Handicap, la signalisation doit être:

- Visible: la lecture doit pouvoir se faire en position debout ou assise. Si le panneau est placé à moins de 2,2 m de hauteur, on doit pouvoir s'en approcher à au moins 1 m.

- Lisible: le contraste des couleurs du panneau doit être suffisant. La taille des caractères doit être assez grand (4,5mm minimum, 15mm pour une information d'orientation)

- Compréhensible: on utilise un pictogramme normalisé s'il en existe.

HandiNorme

L'accessibilité des ERP



Par Courrier

37 avenue Calmette
ZAC Ravennes les Francs
59910 BONDUES



Par Téléphone

03 66 72 41 50
Du lundi au vendredi
de 9h à 18h



Par Fax

09 72 33 92 93
24h/24 7j/7



Par Internet

www.handinorme.com
mail : contact@handinorme.com